La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

UNION EUROPÉENNE



FONDS POUR UNE TRANSITION JUSTE

Fonds européen d'aide aux territoires pour une économie neutre en carbone

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Europe, partenaires de vos projets

europeenauvergnerhonealpes.fr

Quel est l'objectif du fonds pour une transition juste (FTJ) ?

Accompagner les Régions et les habitants dans la transition vers une économie neutre en carbone (conformément aux objectifs de l'UE dans le cadre de l'accord de Paris).



Le fonds pour une transition juste (FTJ) est mis en œuvre conjointement par la Région et la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) sur les territoires du Rhône et de l'Isère.

Les besoins, les objectifs et les territoires éligibles sont définis dans un Plan Territorial de Transition Juste (PTTJ) annexé au Programme FEDER/FSE+/FTJ 2021-2027 Auvergne-Rhône-Alpes.

Enveloppe FTJ en Auvergne-Rhône-Alpes :



77 M€ GÉRÉS PAR LA RÉGION

33 M€ GÉRÉS PAR LA DREETS

Quelles actions peuvent être financées ?

1 **Le soutien :**

- à la transformation des filières industrielles les plus émettrices de CO_2 : chimie, produits minéraux non métalliques et métallurgie
- à la diversification économique de certaines filières : énergies renouvelables, matériaux durables, BTP durable, industrie du vélo…
- aux technologies stratégiques (technologies propres et économes en ressources, biotechnologies et technologies numériques) pour garantir la souveraineté et la sécurité de l'Union européenne, réduire ses dépendances stratégiques et renforcer sa compétitivité

Principalement, à travers l'accompagnement :

- des activités d'innovation, de recherche et développement
- de la compétitivité et de la croissance des entreprises par la modernisation et l'adaptation des processus ou l'augmentation des capacités de production

2 L'accompagnement à l'attractivité économique du territoire :

- Accompagner les projets d'implantation d'entreprises et créer des conditions favorables pour leur installation
- Développer des infrastructures et aménager les espaces pour attirer des activités économiques nouvelles
- Soutenir les démarches environnementales des industries : échange et valorisation des ressources, mutualisation d'équipements et de services, valorisation de l'énergie résiduelle, valorisation du foncier délaissé

À noter

Le fonds pour une transition juste (FTJ) comprend un volet sur l'emploi et les compétences permettant de financer des actions pour accompagner la décarbonation du territoire. Ce volet est piloté par l'État.

Pour en savoir plus
Contactez la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

DREETS-ARA.FSE@dreets.gouv.fr

Quels bénéficiaires sont concernés ?

- Les collectivités territoriales, leurs groupements, opérateurs, concessionnaires et mandataires
- L'État, ses agences, établissements publics et concessionnaires
- Les chambres consulaires
- Les entreprises, principalement les PME et les fédérations d'entreprises
- Les clusters et les pôles de compétitivité
- Les universités, les organismes et les laboratoires de recherche
- Les organismes de formation
- Les associations

Quels sont les territoires éligibles ?

Pour répondre aux exigences de la Commission européenne, le fonds pour une transition juste (FTJ) cible les territoires des départements du Rhône et de l'Isère.

Sont concernées les zones qui concentrent le plus d'émissions de CO_2 et les plus impactées par la transition vers une économie neutre en carbone sur le plan environnemental, économique et social particulièrement en matière d'emploi.



Vous avez une question, un projet? La Région vous accompagne

Contactez la Direction des Fonds Européens

ftj@auvergnerhonealpes.fr

www.europeenauvergnerhonealpes.fr

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

UNION EUROPÉENNE

Cofinancé par l'Union européenne

FlyerV2-10/2025

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Lyon

101 cours Charlemagne
CS 20033
69269 Lyon Cedex 2
Tél. 04 26 73 40 00

Clermont-Ferrand

59 boulevard Léon Jouhaux
CS 90706
63050 Clermont-Ferrand
Cedex 2
Tél. 04 73 31 85 85